

## **Lettre ouverte à Pierre-Etienne Bisch, Préfet de la région Alsace, préfet du Bas-Rhin**

Monsieur le Préfet,

Depuis plusieurs mois les services de la Préfecture du Bas-Rhin mettent en œuvre sous votre autorité une politique d'expulsion massive des étudiants étrangers, de non renouvellement des titres de séjour et de refus de délivrance d'autorisations de travail. Cette politique s'exerce aujourd'hui sans discernement, touche des étudiants de toutes nationalités, régulièrement inscrits à l'université, et les contraint à interrompre leurs études en cours d'année universitaire. Elle affecte aussi des personnels de notre université ainsi que des étudiants en fin d'étude qui disposent d'un emploi et auxquels vos services refusent de plus en plus souvent une autorisation de travail.

Par ailleurs, toujours sous votre autorité, le nombre des arrestations se multiplie, y compris dans les cités universitaires, semant la peur sur notre campus. Mais ce sont encore les procédures administratives de renouvellement des titres de séjours qui sont devenues une intolérable course d'obstacle, laquelle désespère les étudiants les plus courageux et les conduit aujourd'hui à quitter notre université et notre pays pour ne plus y revenir. Nous observons enfin que vos services s'arrogent des droits d'évaluation du cursus des étudiants alors que ceci relève des seules compétences de l'Université et de ses enseignants.

Tous ces faits sont graves. Ils portent atteinte non seulement à l'image et à la tradition d'accueil de notre ville et de notre université, mais aussi à la liberté d'accès au savoir ainsi qu'aux Droits de l'Homme. Cette politique d'exclusion est source de nombreux maux pour des étudiants qui ne sauraient vivre plus longtemps dans la peur permanente de l'arrestation, parfois dans une clandestinité forcée, et constamment dans l'angoisse d'une interruption d'étude ou d'une perte totale de revenus, surtout quand cette politique s'applique aux étudiants les plus démunis et qui ont fait les plus grands sacrifices pour venir étudier dans notre pays.

Le conseil d'administration de l'UdS vous a fait connaître, Monsieur le Préfet, et ceci à l'occasion de plusieurs motions, l'inquiétude de notre communauté ainsi que ses prières insistantes pour que vos services œuvrent avec plus de discernement et plus de respect pour le droit des étudiants. Nous en appelons une nouvelle fois à votre sens de la mesure et à un peu plus d'humanité.

Mais ceci ne saurait suffire. Face à la gravité d'une situation qui crée aujourd'hui des préjudices irréparables, face à la très vive émotion de notre communauté et au-delà, devant l'indignation de nombreux citoyens attachés à nos valeurs républicaines, nous vous prions avec solennité de mettre en œuvre dans les meilleurs délais un moratoire sur toutes les procédures administratives d'expulsion engagées contre les étudiants régulièrement inscrits à l'Université de Strasbourg. Nous vous demandons encore de faire cesser les arrestations en cité universitaire. Nous vous invitons enfin à reconsidérer vos critères de délivrances des autorisations de travail.

Veillez recevoir, Monsieur le Préfet, nos meilleures salutations.

UDEES, ADDAL, AFGES, UNEF, SUD Etudiants, SUD Education UdS, A et I-UNSA, SNTPE-UNSA, SGEN-CFDT, SNPRES-FO, SES-CGT, SNTRS-CGT, SNESUP-FSU, SNCS-FSU, SNASUB-FSU.